

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : ETSS1130654K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATION PROVISOIRE		AGRÉMENT	
FOURTEAU Stéphane	CPAM Auch	ALIX Sandra	CPAM Finistère
HURTES Chantal	CPAM Rodez	BALLIN Jocelyne	CPAM Perpignan
TRAUET Brigitte	CRAMIF	BROSSARD Martine	CPAM Moulins
		CUBY Frédérique	CPAM Toulon
		DURIEZ Jean-Marc	CPAM Meurthe-et-Moselle
		GABIN Philippe	CPAM Carcassonne
		JOFFRE Jean-Pierre	CPAM Paris
		LOUIS-JOSEPH-DOGUE Jocelyn	CGSS Martinique